



P 3 Edito

Du coeur à l'ouvrage



P 11 Social

Un jardin thérapeutique



P 22 Ecole

Rome, nous voici !



Sommaire

Editorial3

Commune

La vie du conseil4

Comptes 2012 de la municipalité.....9

Bienvenue / Bonjour / Au revoir10

Social

Un jardin thérapeutique pour le Foyer Les Collombeyres12

Le départ du président14

Culture, loisirs et culte

Quid de Lez'Arts sur la muraille ?15

Mérite communal 201216

Notre nonagénaire de l'année16

Réfection du chalet de Scinlloz17

Du côté de l'école

Billet du directeur18

L'école pour tous20

Le lait rend fort21

Rome, nous voilà !.....22

Ode à Gaëlle23

Dernière page

Horaires d'ouverture24

Editorial

Du cœur à l'ouvrage



Il en faut et il ne manque pas au nouveau conseil municipal qui s'est mis à l'œuvre le 3 janvier déjà avec la première séance de la législature 2013-2016 qui, à l'image des élections d'octobre 2012, s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, propice à une saine et constructive collaboration.

Deux nouveaux collègues ont rejoint l'exécutif communal; bienvenue à Joël Roudit et à Moïse Tramaux qui ont déjà démontré leur motivation et leur souci de bien faire.

Certes, la motivation est primordiale, la persévérance voire l'endurance également, pour assumer un mandat politique sur une période législative de quatre ans. Les tâches sont variées et nombreuses et il n'est pas toujours évident de comprendre et de répondre aux attentes de chacun.

Avec le soutien et les remarques avisées de nombreuses personnes qui oeuvrent au sein de commissions communales, qui participent aux assemblées communales ou tout simplement qui l'interpelle sur l'un ou l'autre sujet, le conseil sait pouvoir compter sur des citoyennes et des citoyens engagés, attentifs au développement de Saillon.

Merci à tous !

Avec plus de 2'300 habitants notre commune a connu un essor considérable durant ces dernières années avec ce que cela implique en matière d'équipements et d'aménagements publics.

La période écoulée a vu la création d'une crèche et UAPE, l'agrandissement du bâtiment scolaire qui accueille aujourd'hui près de 250 élèves, l'assainissement de la STAP (station de pompage de l'eau potable), la renaturation du canal de Gru, l'aménagement du chemin de l'Amadou....

Des projets importants tels que le réaménagement des routes de plaine, l'agrandissement du parking à l'arrière du bourg, l'adaptation du réservoir d'eau potable des Condémines... sont en voie de concrétisation.

Des belles et nécessaires réalisations à la gestion quotidienne d'une collectivité publique, les défis ne manquent pas. Les membres de l'exécutif communal les relèvent avec enthousiasme.

Bon été !

Votre présidente, Alba Mesot

La vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de décembre 2012 à juin 2013. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour :

- Une rencontre de début de période législative avec tous les collaborateurs municipaux ainsi que les autorités judiciaires (7 janvier)
- L'accueil des nouveaux citoyens, la promotion civique et la remise d'un mérite communal spécial à M. Jean-Blaise Gollut pour la promotion de Saillon à travers sa participation à l'émission « Un hôtel à la maison » (12 janvier)
- Fêter notre nonagénaire, Monsieur Claude Roduit (17 février)
- La présentation par le Bureau BG ingénieurs conseils du projet de réhabilitation de la STEP (19 février)
- L'assemblée primaire du 20 février 2013 pour l'approbation du budget 2013, la prise de connaissance de la planification financière 2013-2016, la nomination des vérificateurs de comptes pour la période 2013-2016
- L'assemblée bourgeoise du 20 février 2013 pour l'approbation du budget 2013, la prise de connaissance de la planification financière 2013-2016, la nomination de la commission bourgeoise et des vérificateurs de comptes pour la période 2013-2016
- Une présentation du Groupe SEIC-Télédis par M. Philippe Délèze, directeur et M. Joël Duc, membre de la direction (16 avril)
- Une rencontre avec la commission agricole et viticole pour la présentation de l'étude préliminaire de mise en réseau OQE par le bureau BTEE (30 avril)
- Le petit-déjeuner économique organisé par l'Antenne Régions Valais romand à la Vidondée à Riddes (7 mai)
- Une visite officielle à Barbentane les 25 et 26 mai
- La verrée de départ de Mlle Gaëlle Bruchez, concierge de notre centre scolaire durant près de 7 ans (29 mai)
- Une séance d'information sur le nouveau règlement communal des constructions (5 juin)
- L'assemblée primaire du 10 juin 2013 pour l'approbation des comptes 2012 de la municipalité
- L'assemblée bourgeoise du 10 juin 2013 pour l'approbation des comptes 2012 de la Bourgeoisie

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- Décision de nommer Mme Jessica Thurre au poste de responsable du team administratif dès le 1er janvier 2013 (11 décembre)
- Analyse et validation du cahier des charges et descriptifs de fonction du secrétaire-caissier municipal et du secrétaire municipal adjoint (11 décembre)
- Décision d'octroyer le droit de cité, après analyse des dossiers et auditions, à M. José Costa Fonseca Teixeira, à son épouse Mme Cristina Abreu Da Fonseca Teixeira et à leurs enfants Diana et Rodrigo Fonseca Teixeira ainsi qu'à M. Raul Pedrosa Armindo et Mme Herminia Ribeiro Pedrosa (11 décembre)
- Prise de congé des collègues sortants du conseil communal, MM. Pierre Antille, après 9 ans ½ de collaboration et Philippe Crettenand après 8 ans (11 décembre)
- Accueil des nouveaux conseillers, MM. Joël Roduit et Moïse Tramaux et répartition des dicastères (3 janvier)
- Analyse et approbation du règlement interne du conseil pour la période 2013/2016 (3 et 8 janvier)
- Nomination des collaborateurs municipaux avec détermination des taux d'occupation, parts d'expérience et salaires (3 janvier)
- Décision d'attribuer un mérite communal spécial à M. Jean-Blaise Gollut pour la promotion de Saillon à travers sa participation à l'émission « Un hôtel à la maison » (3 janvier)
- Nomination des commissions communales pour la période 2013/2016 (3, 8, 15, 22 janvier, 5 et 21 février)
- Analyse et validation du cahier des charges et descriptifs de fonction du technicien communal, du responsable et des collaborateurs des travaux publics (22 janvier)
- Organisation des bureaux de vote relatifs aux élections cantonales et votations fédérales des 3 et 17 mars (22 janvier) ainsi que du 9 juin 2013 (30 avril)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 20 février 2013 (22 janvier)
- Nomination en qualité d'assemblée de la Fondatrice de la Fondation du Foyer les Collombeyres de Saillon, de M. Gérard Thurre à la fonction de président de cette Fondation en remplacement de M. Jean-Pierre Biselx (5 février)
- Analyse des dossiers et décision d'engager M. Loïc Schalbetter de Chamoson en tant qu'apprenti agent d'exploitation (5 et 21 février)
- Analyse et validation des cahiers des charges et descriptifs de fonction des collaboratrices administratives (21 février)

- Analyse de l'opportunité de mettre en place un système d'information par SMS et décision de ne pas acquérir cette application (21 mars)
- Décision d'engager M. Samuel Loretan de Fully au poste de stagiaire MPC durant l'année scolaire 2013-2014 (2 avril)
- Analyse, auditions, et nomination de M. Nicolas Vouilloz comme concierge responsable en remplacement de Mlle Gaëlle Bruchez (2 et 16 avril)
- Prise de connaissance de l'obtention du certificat d'assistant en gestion du personnel par notre collaborateur, M. Grégory Thurre (30 avril)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 10 juin 2013 (14 mai)
- Décision de mandater le bureau de M. Marcel Magnenat pour la mise en place d'une évaluation de compétences du personnel de l'administration communale (14 mai)

Sécurité publique

- Prise de connaissance de la démission du Plt Gary Thurre du CSIB (11 décembre)
- Autorisation octroyée à Air Glaciers pour le survol de notre territoire pour le traitement agricole et viticole par hélicoptère (8 janvier)
- Autorisation octroyée au Cirque Nock pour la pose de banderoles publicitaires à des endroits déterminés par la commune (8 janvier)
- Autorisation octroyée à la Boucherie Vouillamoz-Carron pour l'ouverture de leur commerce le dimanche matin de 08h00 à 11h00 (15 janvier)
- Adjudication à Méga SA à Saxon des travaux urgents de traitement de fissures au sol dans le parking de la protection civile (22 janvier)
- Autorisation octroyée au Vélo-Club Excelsior de Martigny pour emprunter les routes communales à l'occasion du 47ème prix des vins Henri Valloton, le 7 avril 2013 (5 février)
- Adjudications, en lien avec l'entretien du bâtiment de la protection civile, des travaux sanitaires à Eddy Buchard SA à Saillon, de revêtement de sol à Méga SA à Saxon (5 février)
- Autorisation octroyée à la Cyclo sportive des vins du Valais à emprunter les routes communales à l'occasion de leur course le jeudi 1er août 2013 (21 février)
- Prise de connaissance du budget 2013 du CSIB des 2 Rives (5 mars)

Bureau communal Vacances d'été

Nos bureaux seront
fermés du :

**vendredi 26 juillet
à 17h00**

**au lundi 5 août
à 7h30**

L'équipe communale
vous souhaite un
excellent été.



> La vie du conseil

- Prise de connaissance de la nomination de Mmes Christel Burri de Leytron et Marta Fracheboud de Saxon en tant que secrétaires à temps partiel auprès de l'autorité de protection des 2 rives (28 mai)
- Prise de connaissance de la démission du chef de poste de la PIDR, le Sgtn Fabien Oreiller pour le 31 août ainsi que du départ à la retraite de l'agent Raymond Volluz pour le 31 décembre (28 mai)

Enseignement et formation

- Désignation de Mlle Carole Barby au poste d'enseignante primaire à temps partiel (50%) pour la scolarité 2013-2014 (14 mai)
- Analyse et acceptation du contrat de prestation liant le Conseil d'Etat et notre commune (28 mai)
- Prise de connaissance du départ à la retraite d'enseignant de M. Jean-Marc Briguet et décision de le reconduire à la direction du centre scolaire pour l'année 2013-2014 (5 mars)

Culture, loisirs et culte

- Prise de connaissance du rapport 2012 de notre bibliothécaire (15 janvier)
- Décision de consentir un prêt de Fr. 65'000.00 remboursable en cinq ans au FC Saillon afin de financer la rénovation de leurs infrastructures (22 janvier)
- Autorisation octroyée à la fanfare La Grand Garde pour l'organisation du bal de la Ste-Catherine à la salle de la Lyre le 23 novembre 2013 (5 mars)
- Décision de poser le skate-park à la Place Farinet et établissement des horaires d'utilisation (5 mars, 30 avril)
- Analyse et validation du cahier des charges et descriptif de poste de la bibliothécaire (21 mars)
- Prise de connaissance du projet du nouveau columbarium et décision de désaffecter, à l'exception de la tombe de l'Inconnue du Rhône, les tombes sises au pied de la grande croix centrale ainsi que les tombes des enfants de plus de vingt ans (21 mars, 16 avril)
- Analyse et approbation de la convention de partenariat entre la commune et la société médiévale La Bayardine quant à l'utilisation de la parcelle No 1882 accueillant la place médiévale (21 mars)
- Décision d'autoriser l'organisation de la 27ème édition de la course de la Ste-Catherine le 23 novembre 2013 (14 mai)

- Décision, sur demande du FC Saillon, de mettre à disposition les employés des travaux publics pour collaborer à l'entretien du terrain de football (21 mars)
- Décision d'octroyer une garantie au déficit aux organisateurs des prochaines Fêtes médiévales en raison principalement de leur importance et du rayonnement national de cette manifestation (2 avril)
- Prise de connaissance des dates des prochains Lez'arts sur la muraille, soit les 12 et 13 juillet 2014 (16 avril)
- Analyse et approbation des comptes 2012 de la paroisse catholique présentant un déficit de Fr. 9'978.30 (14 mai)

Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (21 février, 5 mars, 14 mai)

Trafic

- Prise de connaissance de notre participation estimée à Fr. 15'180.- (4.6% du 30% du coût total de l'ouvrage) aux travaux réalisés sur le route 71 relatifs à la correction de la chaussée à l'entrée et à la sortie de Chamoson (8 janvier)
- Analyse et décision de mettre en place une signalisation complémentaire sur la route de la Poya Derrey « Circulation interdite aux véhicules automobiles » avec précision « Riverains autorisés » (22 janvier, 21 février)
- Décision, sur proposition de la PIDR, de supprimer les STOP sur diverses routes agricoles par des priorités de droite avec marquage au sol (22 janvier)
- Adjudications, dans le cadre de l'agrandissement du parking à l'arrière du bourg, des travaux de terrassement et de béton armé à DEC SA à Fully (30 avril)
- Adjudication, dans le cadre de la réfection du chemin des Epineys, du mandat d'ingénieur au Bureau Stéphane Bessero SA à Fully (28 mai)

Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations octroyées à Mme et M. Raphaëlle et Stéphane Vaucher pour la construction d'une habitation individuelle avec cabane de jardin « Au Clos », aux Bains de Saillon Immobilier SA pour la démolition d'une habitation et d'un garage et la construction d'un

immeuble résidentiel « En Lydésoz » (11 décembre)

- Analyse et prise de position sur différentes demandes d'aide à l'habitat au Bourg (11 décembre)
- Analyse et prise de position sur différents dossiers non conformes (11 décembre)
- Adjudication au bureau d'études géologiques BEG SA du mandat concernant la délimitation des zones de protection des eaux souterraines de notre territoire (11 décembre)
- Prise de connaissance de l'adjudication par le Département des transports, de l'équipement et de l'environnement du Canton du Valais des travaux urgents de consolidation de la digue du Rhône suite à la mise en évidence de terriers de fousseurs à l'entreprise Praderlosinger SA avec une participation communale à hauteur de 5% (3 janvier)
- Prise de connaissance du rapport 2012 de M. Charly Rey sur le suivi botanique du biotope de la Sarvaz avec interprétation des relevés effectués et propositions de mesures à prendre (8 janvier)
- Autorisations octroyées à JF Management SA pour la construction de trois habitations individuelle « Au Grand Clos », à M. Bertrand Mesot pour la construction d'une habitation individuelle avec panneaux solaires et cabane de jardin « Aux Troeys », aux Résidences du Soleil SA pour la transformation et le changement d'affectation d'un garage « Aux Troeys », à Comby Fruits pour la pose d'une cabane de jardin « Aux Marais Neufs », à Mme et M. Catherine et Pascal Ançay pour la pose d'un contrecoeur et la création d'une cheminé « Aux Troeys » (8 janvier)
- Analyse et détermination sur différentes demandes de préavis concernant des dossiers de construction (15 janvier)
- Décision, en lien avec la Lex Weber, d'assortir nos autorisations de construire d'une inscription au Registre foncier comme habitation en qualité de résidence principale (5 février)
- Validation de la teinte des façades des habitations mitoyennes de Mme et M. Liberata, Vito et Francesco Tino « En Lydésoz » (5 février)
- Autorisations octroyées à M. Jacques Roduit pour la pose d'une cabane de jardin « Au Pont du Traux », aux Résidences du Soleil SA pour la transformation des entrepôts frigorifiques et locaux commerciaux « Aux Epineys » (5 février)
- Analyse de l'état d'avancement du nouveau RCCZ, planification de la suite de la procédure avec le bureau Tikéo et validation pour mise à l'enquête publique (5 mars, 30 avril, 28 mai)
- Autorisations octroyées à Sim Concept SA pour la construction d'une habitation individuelle « Aux Proz Novex », à Panaimmob CBS Pannatier pour la construction d'un abri à vélos « Aux Vernayaz » (5 mars)
- Prise de connaissance de la décision de compétence cantonale,

d'autoriser la rénovation d'une maison existante « Aux Epineys » pour M. Dominique Crettenand (21 mars)

- Autorisations octroyées à Mme et M. Vèrène et Franck Roduit pour le remplacement d'une porte de garage en porte de service et ouverture d'une fenêtre « Au Pont du Traux », à Mme et M. Liberata et Vito Tino pour la construction d'un couvert « En Lydésoz », à M. Dominique Favre pour le changement d'affectation de deux bureaux en studio à l'immeuble Croissant de Lune « Au Clos », à M. Marc-André Rossier pour l'agrandissement d'une fenêtre en porte-fenêtre, la création d'une terrasse et l'aménagement d'une route d'accès « Aux Vernayaz », à Mme et M. Janine et Eric Sandoz pour la construction d'un couvert « Au Grand-Clos », à M. Guy Bertuchoz pour la démolition d'un couvert et remplacement par un dépôt « Au Grand-Clos », à Mme et M. Barbara et Fabrizio Gnazzo pour la construction d'un habitat groupé « Derrière les Devins » (21 mars)
- Analyse et sanctions en matière de salubrité publique (21 mars, 16 avril)
- Autorisations octroyées à M. Roland Thurre pour la construction d'une habitation individuelle « En Sarvaz », à M. Jean Echenard Immobilier Sàrl pour la construction d'une habitation individuelle avec garage « Aux Chiles » (2 avril)
- Autorisation octroyée à JH Immobilier Sàrl pour la pose d'échafaudages et la réfection des façades du bâtiment « Derrière le Bourg » (16 avril)
- Analyse et détermination sur le projet de fiche de coordination de Rhône III du plan directeur cantonal (16 et 30 avril)
- Autorisations octroyées à Marcel Vérolet Martigny SA pour la construction d'une halle de stockage « Aux Epineys », à Mme et M. Sylvie et Arthur Viaccoz pour la construction d'une habitation individuelle « Au Pont du Traux », à Mme et M. Anne-Françoise et Christian Bertholet pour l'agrandissement de l'habitation existante « Aux Devins », à Mme et M. Andrea et Max Spycher pour la construction d'un jardin d'hiver « Au Grand Clos » (30 avril)
- Prise de connaissance de la réfection des façades de la villa de Mme et M. Géraldine et Boris Clerc, sans changement de couleur (28 mai)
- Autorisations octroyées, sous réserve d'opposition à la mise à l'enquête publique, à Mme Ghislaine Roduit pour l'agrandissement de son bâtiment « Aux Proz de la Grange », à la Société médiévale La Bayardine pour la construction d'un bâti pour animations médiévales « Derrière le Bourg », à M. Fabio Messere pour la pose d'un couvert sur terrasse « Au Pont du Traux », à Mme et M. Florence et Lionel Granger pour la fermeture de terrasse « Au Grand Clos », à M. André Dos Santos Pereira pour la modification des enseignes existantes « Aux Epineys », à M. Claude-Alain Michel pour la pose d'une paroi coupe-vent « Au Grand Clos » (28 mai)

> La vie du conseil

Finances et impôts

- Etude et approbation du budget 2013 de la municipalité (3, 8 et 22 janvier)
- Analyse et détermination sur différentes demandes de remise d'impôt (15 janvier, 2 avril)
- Décision de proposer à l'assemblée primaire la nomination du bureau fiduciaire Dini et Chappot en qualité de réviseur des comptes de la municipalité pour la période 2013/2016 (8 janvier)
- Décision d'arrêter, pour la période fiscale 2013, les éléments suivants : Indexation 140% - Coefficient 1.2 - Impôt personnel Fr. 12.00 - Taxe sur les chiens Fr. 140.00 - Intérêts moratoires, de remboursement et compensatoires 3,5% - Intérêts rémunérateurs 0.5% (22 janvier)
- Prise de connaissance du rapport de la Section des finances communales de l'Etat du Valais confirmant la bonne tenue et présentation des comptes 2011 de notre municipalité en conformité avec l'ordonnance y relative (5 février)
- Analyse, approbation des comptes 2012 de la municipalité et rapport de l'organe de contrôle (16 avril, 14 mai)

Services économiques

- Prise de connaissance que la pose de la confusion aura lieu le 4 avril 2013 (5 mars)

Service de la voirie

- Décision d'installer sur les containers commerciaux le système de pesage par puce (16 avril)

Service des eaux usées

- Adjudication, dans le cadre de la réhabilitation de la STEP, du mandat d'ingénieur au bureau BG Ingénieurs Conseils SA pour l'avant-projet (30 avril)

Service de l'eau potable

- Adjudications, dans le cadre de l'extension du réservoir d'eau potable des Condémines, des travaux de génie-civil à DEC SA à Fully, d'appareillage à Gaillard Charly et Fils SA à Erde, de serrurerie à Luyet Jean-Robert Constructions SA à Sion, de télégestion et d'électricité à DPE Electrotechnique SA à Sierre (15 janvier)

- Adjudication, dans le cadre de l'extension du réservoir d'eau potable des Condémines, du mandat de suivi environnemental au bureau Nivalp SA à Grimisuat (5 mars)

- Prise de connaissance du rapport établi par M. Christophe Luisier, responsable des travaux publics, à la suite du cours de surveillance de réseau d'eau potable (21 mars)

- Validation des secteurs d'arrosage avec l'eau potable durant la période estivale (30 avril)

Bourgeoisie

- Dans le cadre de la réfection du chalet de Scinloz, adjudications à l'entreprise Eddy Buchard SA à Saillon des travaux de couverture, à l'entreprise DEC à Fully, des travaux de maçonnerie (11 décembre)

- Etude et approbation du budget 2013 de la bourgeoisie (3, 8 et 22 janvier)

- Décision de proposer à l'assemblée bourgeoise la nomination du bureau fiduciaire Dini et Chappot en qualité de réviseur des comptes de notre bourgeoisie pour la période 2013/2016 (8 janvier)

- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 20 février 2013 (22 janvier)

- Nomination de la commission bourgeoise pour la période 2013-2016 soit, M. Joël Roduit, président, MM. Vincent Roduit, François Roduit, Gilles Dussex et Dominique Luisier, membres et M. Pascal Panchaud, technicien communal et teneur de cadastre, à titre consultatif (19 février)

- Décision, à la suite de la création de la nouvelle région Bas-Valais, d'approuver la dissolution des associations forestières régionales de Martigny et du Chablais et d'adhérer à l'Association forestière du Bas-Valais. Le conseiller Joël Roduit représentera notre bourgeoisie au sein de cette association (22 février)

- Analyse, approbation des comptes 2012 de la Bourgeoisie et rapport de l'organe de contrôle (16 avril, 14 mai)

- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 10 juin 2013 (14 mai)

Comptes 2012 de la municipalité

L'assemblée primaire du 10 juin dernier a approuvé les comptes 2012 de notre municipalité qui dégagent un bénéfice d'exercice de Fr. 535'263.11.

Depuis 2005, date de la liquidation définitive du Foyer les Collombeyres et de l'introduction du modèle comptable harmonisé, la fortune de notre commune a passé de Fr. 1'593'879.25 à Fr. 4'728'704.91.

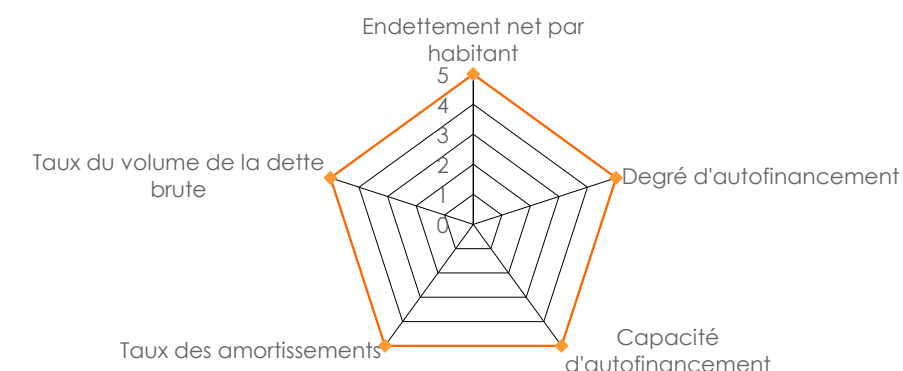
Cette progression démontre une très bonne santé financière de notre commune et lui permet de voir l'avenir sereinement.

Dans le futur, des investissements, même conséquents, peuvent être envisagés.

RATIOS	2012	Appréciation
Endettement net par habitant	1549.48	Endettement faible
Degré d'autofinancement	142.20%	très bien
Capacité d'autofinancement	27.19%	très bien
Taux des amortissements	18.70%	suffisant
Taux global des amortissements	23.45%	suffisant
Taux du volume de la dette brute	106.92%	très bien

Indicateurs financiers

Afin d'apprécier la situation financière de chaque commune valaisanne, l'Etat du Valais a arrêté cinq indicateurs financiers. Nous vous communiquons ci-dessous les valeurs de notre commune. Les notes 5 correspondant à la meilleure cotation.



Comptes 2012 de la Bourgeoisie

L'assemblée bourgeoise du 10 juin dernier a approuvé les comptes 2012 de notre bourgeoisie qui dégagent une perte d'exercice de Fr. 54'366.00.

La bourgeoisie assume annuellement des pertes, faisant ainsi fondre son capital qui se monte au 31 décembre 2012 à Fr. 1'382'669.83. Toutefois la perte 2012 est exceptionnelle. C'est la plus importante sur ces 20 dernières années où la perte moyenne se monte à environ Fr. 35'500.00.

Bienvenue !

Je suis né le 28 mai 1988 à Martigny, où j'ai vécu une enfance épanouie sous le château de la Bâtiâz. Durant mon enfance j'ai eu la chance d'être trois fois champion Suisse de lutte; un sport qui a forgé mon caractère et qui m'a permis de beaucoup voyager.

J'ai fait un apprentissage de maçon que j'ai fini en 2006, puis un brevet de chef d'équipe que j'ai terminé en 2011. Durant ces 10 dernières années, j'ai eu l'opportunité de travailler dans plusieurs entreprises de construction de la région.

À mes 22 ans, je me suis installé sous une autre tour, celle de Saillon, dans une maison que j'ai eu la chance de construire de mes mains. Saillon, est un village que je connais et que j'affectionne depuis longtemps car ma maman est horticultrice chez Schwab fleurs depuis 36 ans.

Durant mon temps libre j'aime bricoler, m'occuper de la maison, voir mes amis, me promener et passer du temps en famille. J'ai également le bonheur d'être un jeune marié depuis quelques semaines.

C'est avec plaisir que je reprends le poste de concierge de l'école de Saillon en date du 1er juillet 2013.

Nicolas Vouilloz



© photoval.ch

Bonjour

Je m'appelle Loïc Schalbetter, j'habite à Chamoson, j'ai 15 ans et je vais débiter un apprentissage d'agent d'exploitation à la Commune de Saillon.

J'ai fait un stage à la Commune de Chamoson et c'est à ce moment-là que j'ai décidé d'en faire mon métier.

C'est maintenant grâce à la Commune de Saillon, chez qui j'ai aussi effectué un stage de 2 semaines que je vais pouvoir apprendre ce métier qui me plaît.

Un grand merci à la Commune de Saillon !

Loïc Schalbetter



© photoval.ch

Au revoir

Gaël Bonvin a été engagé en août 2010 au sein du team des travaux publics en qualité d'apprenti agent d'exploitation.

Gaël s'est facilement intégré à sa fonction et a été un apprenti modèle, ne rechignant jamais à la tâche, même les plus ardues. De caractère jovial, il a entretenu avec ses collègues une ambiance de travail agréable.

Durant les trois années d'apprentissage, Gaël s'est déplacé une fois par semaine à Morges pour suivre les cours professionnels qui ont traité des matières suivantes :

- Nettoyage des bâtiments et alentours
- Entretien des bâtiments et des installations
- Entretien des espaces verts
- Gestion et administration

Notre administration tient à le féliciter chaleureusement pour la brillante réussite de ses examens de fin d'apprentissage. Gaël souhaitant compléter sa formation dans le domaine de la conciergerie, nous lui formulons nos meilleurs vœux de succès pour son avenir professionnel.

Administration communale



© photoval.ch

Un jardin thérapeutique pour le Foyer Les Collombeyres

«Ce jardin représente un apport important pour nos pensionnaires, qui ont besoin de déambuler dans un espace extérieur sans risque.» Responsable du Foyer Les Collombeyres, Claudine Gillioz se réjouit du nouvel aménagement proposé aux résidents: un jardin tenant compte de leurs besoins et des connaissances récentes en matière de gérontologie.

Favoriser la déambulation des résidents

«Nous accueillons toujours plus de personnes présentant des troubles cognitifs, poursuit Mme Gillioz. La déambulation est l'une des manifestations de ces troubles, l'expression d'une anxiété. Si on l'entrave, en recourant à la médication ou en fermant toutes les portes, on contrarie le bien-être de nos résidents et on risque de provoquer des comportements agressifs; ce n'est pas notre philosophie!»

Pour favoriser cette nécessaire déambulation, l'idée d'un jardin thérapeutique aux Collombeyres se fait jour. Son emplacement, entre les deux ailes du bâtiment, invite tout naturellement les résidents à y diriger leurs pas.

Un espace de liberté, mais sécurisé

L'idée du jardin adoptée, restait à trouver les personnes aptes à la concrétiser. «Cela n'a pas été l'étape la plus simple, confie le directeur du Foyer, Yves Morel. La réflexion sur l'aménagement devait impérativement être adaptée à nos résidents, en particulier au niveau de l'accessibilité et de la sécurité.»

Le projet présenté par Claude-Alain Kittel a finalement rallié tous les suffrages. Responsable des travaux à La Thune, entreprise sociale basée à Sion, M. Kittel s'est longtemps occupé du Bureau Conseil pour la construction adaptée aux personnes handicapées. Une expérience qui lui a donné «une vive sensibilité pour comprendre les besoins des utilisateurs du jardin». Les travaux ont été rondement menés sur cinq semaines par les équipes de La Thune.

Apaisement, ressourcement et relations sociales

D'une surface de 420 m², le jardin thérapeutique de Saillon est un espace où les résidents peuvent sortir librement et en toute sécurité. «Le périmètre est fermé de la manière la plus discrète possible, afin de maintenir une atmosphère d'ouverture, tout en évitant le risque qu'un résident sorte sans surveillance du foyer», explique Yves Morel.

Le pépiement d'un oiseau, l'eau de la fontaine, l'odeur de la terre mouillée, la chaleur du soleil, autant d'éléments favorisant un bien-être physique et mental. A chaque sortie, le pensionnaire découvre un

détail, une fleur, un papillon... Espace d'apaisement et de ressourcement, le jardin thérapeutique est aussi un lieu privilégié de relations sociales. «C'est un espace sympathique pour nos résidents mais aussi pour leurs familles, un lieu idéal pour partager le goûter, par exemple. De plus, la place de jeux, l'école et la crèche sont tout proches», commente Claudine Gillioz.

Puisqu'il vit au rythme des saisons, le jardin participe encore au maintien des repères chronologiques. Sans parler des gestes qu'il permet de retrouver. «Des bacs permettront à nos résidents de planter des fleurs, des herbes aromatiques, voire des tomates cerises. Ces petits gestes n'ont l'air de rien mais ils sont très importants, les gens de cette génération les ont toujours faits.»

Trois questions à Claude-Alain Kittel

Quels ont été vos principaux défis pour ce jardin?

Il s'agissait de garantir la mobilité tant des personnes à mobilité réduite que de celles en fauteuil roulant. Nous avons prévu des bandes de roulement en bois, pratiques et moins onéreuses que le goudron, et limité la surface engazonnée, où il est difficile de se déplacer. Nous avons aussi installé des barres parallèles pour que les gens puissent marcher en se tenant de chaque côté et exercer ainsi leur mobilité.

Et en termes de sécurité?

Nous avons complété la bande d'avertissement, qui sonne lorsqu'on la franchit, par des palissades de 1 mètre de hauteur. Du côté de la place de jeux des enfants, on a préféré une structure grillagée agrémentée d'arbustes, pour permettre un contact visuel et auditif entre les deux espaces, et favoriser le lien intergénérationnel.

Que souhaitez-vous aux personnes qui profiteront de ce jardin?

Qu'elles s'y sentent à l'aise! C'est pourquoi, par exemple, nous avons privilégié les formes arrondies, qui donnent une souplesse à l'ensemble. J'espère que les gens profiteront des tables prévues pour s'asseoir et auront plaisir à être au contact de la nature.

Des gestes de soutien appréciés

Au début de l'année 2013, une marge financière est dégagée par le foyer. Le Conseil de fondation décide de la réinvestir dans la création d'un jardin thérapeutique, pour le bien-être des résidents, cet aménagement n'ayant pas pu être réalisé de manière définitive lors de la transformation du foyer.

L'aménagement reçoit également 20 000 francs de la part de la **Fondation Walter Bantli**. Alémaniques d'origine, les époux Bantli, aujourd'hui décédés, étaient tombés sous le charme du bourg médiéval de Saillon. Devenu doyen du village, M. Bantli avait créé une fondation afin d'apporter une aide morale ou matérielle aux personnes âgées de la commune qui l'avait si bien accueilli. «Cette réalisation s'inscrit dans la droite ligne des buts de la Fondation et correspond bien à l'état d'esprit de M. Bantli, qui faisait preuve d'attention et de générosité envers chaque personne qu'il rencontrait», commente Alba Mesot, présidente de la commune et de la Fondation.

Autre geste apprécié, celui des **Amis du marbre de Saillon**. L'association a fait cadeau d'une belle pierre, intégrée dans le jardin. Célèbre pour son veinage particulier, le marbre cipolin de Saillon a vécu ses heures de gloire entre 1875 et 1930. Il se retrouve aujourd'hui dans des lieux célèbres tels que l'Opéra Garnier à Paris, le British Museum à Londres ou encore le Palais fédéral à Berne. L'association travaille à sa sauvegarde et à sa valorisation. (En savoir plus sur marbresailon.com)



Le départ du président



D'un président à l'autre

Après neuf années à la présidence du Conseil de Fondation Les Collombeyres, Jean-Pierre Biselx a souhaité remettre son mandat au terme de la période administrative.

Jean-Pierre a accepté de prendre en 2004 la présidence de la Fondation. Sa décision a certainement nécessité une réflexion approfondie, le challenge à relever était important. Le Foyer sortait de plusieurs années financièrement difficiles, toutefois la récente collaboration avec le Foyer Sœur Louise Bron de Fully permettait d'entrevoir une situation stable pour l'avenir.

Notre président a été l'artisan de la création de La Fondation et de son Conseil. Il s'est dans un premier temps entouré de membres touchant l'ensemble de la population saillonninte tout en privilégiant la diversité des compétences afin d'assurer la force de ce Conseil. Par ses compétences organisationnelles, certainement imprégnées de son passé militaire, Jean-Pierre a su rapidement trouver ses marques et insuffler la direction ainsi que l'énergie nécessaire au bon fonctionnement du Conseil de Fondation et du Foyer.

Les objectifs étaient multiples, dans la répartition des tâches Jean-Pierre a agi comme un chef d'orchestre : attribuant à chacun la responsabilité de commission, faisant confiance dans la réalisation, mais tout en s'assurant régulièrement de l'avancement des travaux puisqu'il avait la connaissance de chaque registre.

Sa collaboration avec le directeur par des séances régulières lui a permis de suivre précisément l'évolution et le fonctionnement du Foyer. Il a su maîtriser les divers éléments à traiter : maintenir à jour et agrandir les infrastructures ; assurer l'exploitation en tenant compte des contraintes financières ; tisser des liens avec les sociétés locales ; satisfaire aux exigences et réglementation du département de la santé ; rester attentif, maintenir voire renforcer le niveau de qualité des soins et de prise en charge des résidents ; etc.

Au terme de son mandat, nous pouvons affirmer que Jean-Pierre s'est mis au service de la Fondation, du Foyer ainsi que de ses collaborateurs et résidents. Par ses visites régulières, son écoute, sa discrétion, il a réussi le challenge confié et nous transmet aujourd'hui un outil de travail performant. C'est d'ailleurs le modèle retenu pour la future organisation des Fleurs du Temps SA (société d'exploitation des Foyers de Fully, Saillon, Charrat et Leytron).

Jean-Pierre n'a pas quitté son poste sans auparavant assurer son remplacement. Il s'est approché de Gérard Thurre qui a accepté de se mettre à disposition pour lui succéder. L'Assemblée de la Fondatrice (Conseil Communal) a nommé Gérard Thurre à la présidence du Conseil de Fondation Les Collombeyres le 5 février 2013.

Nous adressons nos chaleureux remerciements à Jean-Pierre pour sa collaboration et son investissement personnel durant ces neuf années de présidence. Jean-Pierre ne quittera pas totalement les activités du Foyer puisqu'il continuera d'œuvrer au sein des bénévoles.

*Au nom du Conseil de Fondation Les Collombeyres,
Gérard Thurre*

Quid de Lez'Arts sur la muraille ?



C'était en 1993 les 3 et 4 juillet, pour la première fois des artistes posaient leurs chevalets dans les ruelles pas encore pavées de notre bourg : Lez'Arts sur la muraille étaient nés.

20 ans c'est peu à l'échelle humaine mais cela représente un âge certain pour une manifestation réunissant sur tout un week-end plus de quarante peintres assurant une présence quasi permanente, ceci quelle que soit la météo et autour de thèmes aussi variés que Le Rhône, les Alpes, le Sud et aussi le Nu, les Mythes et légendes, la Nature morte, les Animaux sauvages, le Sport, l'Argent ...

A travers ces nombreuses éditions, notre bourgade a largement ouvert ses portes à plus de cinquante mille visiteurs certes amateurs de peinture mais aussi friands de découvertes gustatives que nos produits du terroir auront certainement su combler.

L'âge venant, la manifestation s'est quelque peu essoufflée; la nouvelle commission culturelle a donc sagement décidé d'offrir un repos bien mérité à « Lez'Arts sur la muraille » qui n'auront pas lieu cette année.

Cette pause permettra à la commission d'étudier des solutions pour relancer l'attractivité de cet événement. Le programme 2014 est déjà en cours de préparation. Grâce aux nouvelles idées et à la motivation des membres, cette future édition s'annonce innovante et originale.



Pour toucher un public plus large, le thème basé uniquement sur la peinture sera élargi afin d'englober l'art de manière plus général. Des synergies notamment avec des artistes locaux et régionaux seront recherchées. Quant au thème, il sera fixé prochainement.

Retenez d'ores et déjà les dates des 12 et 13 juillet 2014.

Les artistes et la commission culturelle se réjouissent de vous accueillir afin de vous divertir l'espace d'un week-end.

*Pour la commission culturelle
Joël Roduit*

Mérite communal 2012

M. Jean-Blaise Gollut a été proposé par le service de l'agriculture du Valais pour participer à l'émission de la Télévision Suisse Romande « Un hôtel à la maison ». Ce jeune viticulteur de 32 ans a été choisi pour son dynamisme et l'originalité de son projet.



A travers les sept épisodes de cette émission, diffusés à une heure de grande écoute, M. Gollut, aidé de sa belle-sœur Mme Dominique Chatriant, a présenté tous les atouts de Saillon. Des vues magnifiques du bourg médiéval, de la passerelle, de la tête du géant, de la tour Bayard, un clin d'œil au marbre de Saillon, etc..

Ces émissions vues par des milliers de téléspectateurs ont fait découvrir les charmes de notre village ainsi que ses produits du terroir.

M. Gollut vit à trois cents à l'heure avec une énergie incroyable et un côté magique. En plus d'être viticulteur, il gère un restaurant, une petite entreprise de maçonnerie et est président de la Société de Développement de Saillon.

Pour la promotion de notre beau village dans le cadre de l'émission « Un hôtel à la maison », le conseil municipal lui a décerné un mérite spécial.

De gauche à droite :
Mme Alba Mesot,
présidente de commune,
M. Jean-Blaise Gollut,
M. Roland Moret,
vice-président en charge des
mérites communaux

Notre nonagénaire de l'année

Attaché à sa terre, d'une grande vitalité au travail, en famille, en amitié ... M. Claude Roduit affiche un caractère bien ancré dans le Saillon d'aujourd'hui. Né en 1923, Claude a fait partie de ceux qui ont fait le « voyage » au Pérou ; il a appris à marcher sur un bateau. Sa famille de retour au pays, il a grandi à Saillon avec sa sœur et son frère.

Dans sa jeunesse, Claude a été occupé, comme beaucoup de personnes à l'époque, à l'assainissement de la plaine du Rhône. En 1947, il a épousé Claire. Puis, à l'arrivée de leur fils François, la famille s'est installée en plaine. De nature entreprenante, M. Roduit a été à la base de la Coopérative fruitière, il a présidé le Consortage d'irrigation du coteau, participé au début de la Raiffeisen de Saillon.

Chanteur assidu dans le chœur mixte « La Laurentia », il a également pratiqué la gymnastique durant de nombreuses années et, fait marquant, participé à la patrouille des glaciers. Dernièrement encore, il s'est rendu à Savoleyres pour partager des souvenirs avec les anciens de la patrouille.

Aujourd'hui Claude s'occupe à suivre l'actualité qu'il commente volontiers autour d'un café dans les établissements publics de la commune. Il conduit encore et s'intéresse à la vie villageoise.

Mémoire vivante, témoin de toute une époque, M. Roduit occupe une place privilégiée dans le cœur des Saillonins. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.



Réfection du chalet de Scinlloz

La commission bourgeoise vous annonce que des travaux de rénovation vont être entrepris au début de cet été.

Les travaux qui vont être réalisés concernent le remplacement de la toiture dans son intégralité ainsi que la mise en place d'un drainage sur le tour du bâtiment pour un montant total d'environ CHF 150'000.--.

Dans un premier temps, l'objectif visé est la sauvegarde du bâtiment et ainsi du patrimoine.

Malgré ces travaux, le chalet ne sera toujours pas exploitable. Une quelconque affectation reste à étudier. En fonction de celle-ci, d'importants travaux devront être réalisés.



Joël Roduit
pour la Commission bourgeoise



Billet du directeur

1. Bilan général de l'année en cours

Cette présente année se déroule dans des conditions optimales. Les épreuves de fin d'année doivent confirmer le bon travail entrepris. Les élèves présentant des « soucis » ou des difficultés ont bénéficié d'un encadrement particulier de la part des Collègues du Personnel enseignant généraliste ou spécialisé dans le cadre de l'appui ou du soutien. Les activités dites « extra-scolaires » ont été organisées et conduites avec sérieux tant par le Personnel du Centre scolaire que par les Personnes désignées des diverses Associations ou Institutions reconnues par l'Ecole. La mise en application du PER (programme enseignement romand), dans les classes enfantines et 3P-4P, a répondu à nos attentes et produit des résultats intéressants. Toutes les formations à caractère obligatoire ainsi que de l'initiative privée ont été suivies avec régularité et enthousiasme.



2. Petit bilan personnel

A la fin de la présente année scolaire, après ma 42e année d'enseignement, dont 39 à Saillon, je prendrai ma retraite. Mon regard se tourne vers le passé simplement pour le bonheur de puiser dans les souvenirs et regarder le chemin parcouru avec tous les anciens et anciennes Elèves, tous et toutes les Collègues de travail, les Autorités et les Personnes qui ont fait que nous osons nous enorgueillir d'une belle Ecole. Ma plus grande satisfaction est celle de rencontrer parmi ces gens, des Hommes et des Femmes épanouis dans leur travail, leur vie de famille, la Société en général, tout en constatant que l'Ecole leur a peut-être donné certains moyens de chercher et de trouver un bon équilibre personnel...

et pourquoi pas de « dépasser » les attentes souhaitées et réalisables. « Les disciples ont souvent dépassé le maître... ».

3. Nouveautés pour l'année scolaire 2013-2014

C'est avec plaisir que nous accueillons Mlle Carole Barby de Saillon comme nouvelle maîtresse à temps partiel (mi-temps) qui collaborera avec Mme Inès Produit en classe de 1P/2P. Carole est une de mes anciennes élèves et elle connaît déjà bien notre Centre scolaire et la majorité de ses nouveaux collègues. Au bénéfice d'une solide formation, elle saura nous apporter quelques nouvelles idées, quelques approches propres à encore augmenter la stimulation générale.

La nouvelle grille-horaire oblige le Personnel enseignant à prévoir des cours de 45 minutes effectives de travail avec les élèves. Pour répondre à cette requête, chaque demi-journée scolaire sera prolongée de 5 minutes en compensation du temps nécessaire à reprendre les cours au retour des récréations. Cette mesure est déjà appliquée à 08h10 et 13h25 puisque la sonnerie retentit 5 minutes avant les rentrées.

Les programmes scolaires se sont basés sur l'introduction du PER (programme enseignement romand) pour les classes enfantines et 3P/4P déjà durant cette année écoulée et cette mise en œuvre se poursuivra pour les classes de 1P/2P et 5P/6P pour l'année future. Tout le Personnel enseignant a suivi sagement les recyclages obligatoires. La L3, entendez l'enseignement de « l'anglais », fera partie intégrante de la grille-horaire des Classes de 5P à raison de 2 cours de 45 minutes par semaine. Ces cours seront dispensés par MM. Pierre-André Roudit et Claudy Raymond tous deux certifiés B2 après avoir suivi les formations langagières et pédagogiques requises. Je leur souhaite beaucoup de plaisir pour ce nouveau défi.

Dans l'optique de répondre aux vœux du DFS, les directions devront être assurées par des Personnes à quasiment temps complet dès la scolarité 2015... Ainsi notre Commune a l'obligation de s'approcher et de collaborer avec une ou plusieurs autres Communes voisines. Pour atteindre ce but avoué, le Conseil communal a décidé de confirmer mon mandat de « directeur » de notre Centre scolaire pour une année encore. Ma mission supplémentaire et particulière est de développer des synergies possibles en vue de la mise en place de cette future direction « régionale » sans pour autant perdre de notre autonomie ce qui est la force principale d'un Centre scolaire.

Je tiens à remercier les Autorités pour cette confiance renouvelée et ferai de mon mieux pour défendre les particularités de notre Ecole qui aussi, en nombre d'élèves, est plus importante que plusieurs de nos voisines. La dotation horaire hebdomadaire de mon mandat est de 8, voire 10 périodes de 45 minutes avec l'accent principal à porter sur le plan pédagogique qui comprend une nouvelle attribution : les visites de classes. Cette démarche se fait dans un but « formateur » et de collaboration avec des objectifs ciblés et annoncés.

Plusieurs sujets pour l'année 2013-14 sont en réflexion comme les cours de natation en 1P-2P, un projet culturel ou/et artistique commun pour toutes les classes, une formation « aux premiers secours », une formation pour le Personnel et les élèves sur l'évacuation du Centre « en cas de catastrophe » en collaboration avec l'Etat-major des pompiers...

Conclusion

C'est avec un grand plaisir que je poursuis mon mandat de « directeur » et que je mettrai tout en œuvre pour assurer à notre Institution une continuité et un développement de qualité. La force de notre Centre est une réelle cohésion entre les Membres du Personnel enseignant, une collaboration suivie et intelligente avec les Autorités scolaires et politiques de notre Commune, de notre District et du Canton sans oublier, bien sûr, la place primordiale réservée aux Elèves, à leurs Parents et aux Familles.

MERCI!

BONNE CONTINUATION!

BELLES VACANCES!

Bien cordialement
Jean-Marc Brigueat, directeur

L'école pour tous

L'école de Saillon forme plus que des écoliers, elle forme aussi des enseignants. Durant plusieurs semaines, nous avons eu le plaisir d'être accueillies au sein du centre scolaire de Saillon dans le cadre de notre formation d'enseignante à la Haute Ecole Pédagogique de Saint-Maurice.

Grâce au bon accueil de l'ensemble des enseignants, nous avons pu vivre de nombreuses expériences enrichissantes.

Merci à tous pour ces quelques semaines.



Julie
Stage final pour son examen
Chez Rose-Marie Sierro Corona

Julie
Stagiaire
En 1e année
Chez Heidi Cox

Sabrina
Stagiaire
En 1e année
Chez Christiane Monziona
et Inès Produit

Julie
Stagiaire
En 1e année
Chez Christiane Monziona et
Inès Produit

Laura
Stagiaire
En 1e année
Chez Heidi Cox

Le lait rend fort !

Swissmilk et la vache «Lovely» ont lancé un concours d'affiches pour dénicher la classe la plus créative de Suisse ! Toutes celles intéressées étaient invitées à créer des affiches publicitaires grandeur nature sur le thème du Lait.

Parmi les 70 choisies, la classe de 5P/6P de Saillon !

D'où vient le lait? Qu'est-ce qu'il contient? Quelle est sa place dans l'alimentation saine des enfants, des ados et des adultes? En lançant ce concours, Swissmilk a voulu inciter les jeunes à aborder avec créativité la question du lait.

Le sujet général a été trouvé par une élève : Une vache en train de nager dans du lait.

Après plusieurs esquisses et aidés par une graphiste professionnelle, les artistes ont peint l'animal sur le grand panneau publicitaire qui allait être installé plus tard à Martigny pendant 1 mois. Pour gagner le concours, il fallait comptabiliser le maximum de votes par internet et c'est finalement une classe d'Oberwil, dans le Simmental qui a remporté les 5000 francs. Comme quoi les Valaisannes ne gagnent pas toujours dans l'arène et surtout face à une Bernoise !

Les 70 classes qui ont participé au concours ont été invitées à Lausanne, le 20 avril dernier, à la Journée du Lait avec déplacement et repas offerts. Cerise sur le gâteau, un concert par les gagnants du Swiss Music Awards, le groupe Pegasus qui a mis la Place de la Navigation en ébullition.

Merci Lovely, Swissmilk et à tous ceux qui nous ont aidés !



Vainqueur : Classe d'Oberwil



Classe 5P/6P de M. Claudy Raymond



Rome, nous voilà !

Habemus Papam ! Longue vie au nouveau souverain pontife, le Pape François !
Pour Saillon, une cuvée aussi exceptionnelle : Habemus Papam Defensor !
En effet, nous avons un garde du Pape : Simon Roduit.
Enfant né au pied de la Tour Bayard, il s'est engagé pour plusieurs mois comme garde pontifical.
Un immense honneur et une grande fierté pour tous les Saillonains.

C'est en dégustant de succulentes merveilles lors du dimanche de la Sainte-Catherine, en compagnie de Benjamin, papa du jeune garde, qu'une discussion s'engagea :
Et si nous organisions un pèlerinage à Rome pour les jeunes et les moins jeunes de Saillon ?
Découvrir Rome ensemble ? Partager quelques jours avec Simon ?
Quand la fanfare La Grand-Garde acheva son morceau d'anthologie « Marignan », tout avait été projeté. Une occasion pareille, nous ne pouvions que la saisir avec Simon qui se trouvait alors à Rome.

Ce dernier rendit visite aux élèves de 5P et 6P des classes de Saillon. Il leur expliqua ses nouvelles tâches à Rome et ce qui allait se passer une semaine plus tard à Rome : la nomination du nouveau pape, le conclave, la fumée noire et blanche, la Chapelle Sixtine, les cardinaux, le Vatican... De quoi mettre plein de lumière dans les yeux des écoliers. Les questions fusaiement. Les garçons passionnés s'intéressaient à la grandeur des gardes du Pape. Arriveront-ils à ce fameux 1m74 pour être un jour autant grand que Simon ? Combien de temps à patienter ou combien d'années encore à manger de bonnes soupes pour pouvoir, peut-être un jour, imiter Simon et veiller à la sécurité du pape ? Mais attention, catholique, célibataire avec un casier judiciaire irréprochable.

Cette riche rencontre nous motiva encore pour la mise sur pied d'un pèlerinage. Pour les enfants : un exemple à suivre, un « grand frère » à connaître. Pour les accompagnants: la joie d'encadrer les jeunes et de partager des instants magiques au pied du Mont Palatin.

Quelques souvenirs mémorables nous reviennent, comme celui de 1990 où notre ancien Curé Léonce Bender avait généreusement offert aux servants de messe de 6P de Saillon un magnifique cadeau : un pèlerinage dans la ville éternelle. A cette occasion, Anne-Catherine Praz, avait eu le privilège d'offrir au Pape Jean-Paul II, un livre que les écoliers avaient réalisé. Vincent Bessard, alors âgé de 12 ans, avait même pu servir la messe célébrée par le Pape en la Basilique Saint-Jean-de-Latran. Et comme bouquet final, sur la place Saint-Pierre, tous les Saillonains avaient participé à une marche nocturne aux flambeaux en compagnie de plus de 50000 servants de messe du monde entier... Inoubliable !

Le pèlerinage 2013 va bel et bien se dérouler du 25 au 28 octobre à Rome, lors des prochaines vacances d'automne. Avec un voyage en autocar et le logement dans une maison religieuse, les élèves de 5P et de 6P de la présente année scolaire, les servants de messe et tous les paroissiens voulant accompagner nos enfants pourront visiter les principaux monuments historiques et religieux de la ville de Rome guidés par des professionnels et Simon Roduit, notre garde pontifical.

Bon vent à tous les futurs pèlerins et MERCI Simon !

Claudy Raymond

Ode à Gaëlle

Ôh Gaëlle, ton passage chez nous va laisser des traces.

Tu as toujours été :

- disponible, même lorsque tu te faisais réveiller pour des histoires de clés.
- d'une patience à toutes épreuves, même avec la photocopieuse que nous maltraitions.
- généreuse de ton expérience, de ton sens pratique, de ton écoute et de ton temps.
- discrète, pour toi les murs n'avaient pas d'oreilles.

Tu as toujours eu :

- une organisation du tonnerre jusqu'aux plans informatisés de la disposition des bancs.
- une énergie bagnarde communicative.
- une solution à chaque problème : installation de rayonnages, chasse aux mille pattes, réparation de stores, fourniture de bacs anti-inondation, respect de la nature grâce à la mise en place du tri papier.

Et, au final, tu as testé tous les virus de l'école : grippe, grippe intestinale, rhume, varicelle, rubéole, rougeole et rage ... de dents.

Nous envions déjà tes futurs collègues et nous souhaitons que l'éolienne t'emporte vers de nouveaux horizons qui te rempliront de bonheur.

Bon vent !

Tes collègues enseignants à qui tu vas manquer





our d'horizon

Horaires d'ouverture

Dans le but de servir encore mieux notre population, dès janvier 2013 notre administration a modifié comme suit ses horaires d'ouverture

Administration communale

Lundi au vendredi 08h00 à 12h00

Cadastre/services techniques

Mardi 10h00 à 12h00 / Vendredi 08h00 à 12h00

Vacances d'été

Nos bureaux seront fermés du :

vendredi 26 juillet à 17h00

au lundi 5 août à 7h30